

Félicien Kabuga, considéré comme le financier du génocide rwandais de 1994, inhumé en Belgique

Ghizlane Kounda

RTBF, 3 juin 2026

Félicien Kabuga repose pour l'éternité en Belgique. L'homme considéré comme le financier du génocide rwandais de 1994 a été inhumé ce mardi, dans la commune de Waterloo, emportant avec lui des secrets que la justice n'aura jamais pu lui arracher. Pour l'avocat Bernard Maingain, l'inhumation de cet homme en Belgique mérite d'être questionnée.

Félicien Kabuga est mort le 16 mai, à l'âge de 93 ans, alors qu'il était en détention dans la prison des grands criminels de guerre à La Haye, aux Pays-Bas. Pendant 26 ans il a été l'un des fugitifs les plus recherchés au monde, avant qu'il ne soit arrêté en 2020, près de Paris. En 2023, un procès s'ouvre au Tribunal pénal international pour le Rwanda qui est géré par le Mécanisme pour les Tribunaux

pénaux internationaux (MTPI). Félicien Kabuga était accusé de génocide et de crimes contre l'humanité.

Cet ancien homme d'affaires, l'un des plus fortuné du Rwanda dans les années 90, est suspecté d'avoir créé, pendant le génocide, un fonds destiné à soutenir les milices hutues qui ont massacré entre 800 000 et un million de personnes en une centaine de jours à peine, d'avoir financé la Radio-Télévision Libre des Mille Collines, qui avec les mots et les chants poussaient les Hutus, nuit et jour, à tuer les Tutsis à la machette. Félicien Kabuga a toujours plaidé non coupable.

Finalement, les juges ont suspendu le procès, estimant qu'il était inapte être jugé en raison d'une démence d'origine cardiovasculaire. Avant de mourir, il a été maintenu en détention dans l'attente d'une li-

bération provisoire. Avant son décès, il attendait d'être transféré vers un pays européen disposé à l'accueillir. La Belgique avait refusé de le recevoir.

Le Rwanda était prêt à l'accueillir, une option qui été catégoriquement rejeté par la défense.

Pas de procès

La justice ne pourra pas décrire la responsabilité de Félicien Kabuga dans le génocide des Tutsis. Il n'y aura pas de jugement. Pour l'avocat Bernard Maingain – qui défend depuis longtemps la communauté tutsie – cette absence de procès a de graves conséquences. *”Au fond, le travail du droit est de retisser un lien sur le rapport aux valeurs fondamentales du vivre ensemble. On laisse une béance. Et c'est ça l'enjeu de l'absence de procès. C'est justement le fait de maintenir ce doute qui rend possible la remontée en puissance de la haine.”* L'avocat est convaincu que l'absence d'un procès alimente le doute.

La justice dispose d'un dossier d'instruction bien fourni qui justifie l'acte d'accusation, il y a les faits historiques. Mais il reste encore des zones d'ombres, des secrets, que Félicien Kabuga aurait peut-être pu révéler et qu'il aura emporté avec lui dans la tombe : *”Les relations qu'il entretenait avec Agathe Habyarimana (la*

veuve du président Juvénal Habyarimana, ndlr) ; les circuits de financement pour les achats de marchettes ; les partenaires financiers qui ont permis de mener à bien ce projet ; la recherche des complices, par hasard ou pas par hasard, on le retrouve en France. La façon avec laquelle le circuit familial a joué un rôle, la radio des mille collines, comment cela s'est-il fait ?...”, énumère Bernard Maingain.

En France, une commune a refusé d'inhumer une autre figure du génocide

La mairie d'Orléans a pris une mesure rarissime en aout 2025 : elle a interdit l'inhumation de Protais Zigiranyirazo, alias "Monsieur Z", lui aussi considéré comme l'une des figures du génocide. Après un recours, le Conseil d'Etat a confirmé l'interdiction, estimant que les risques de troubles à l'ordre public justifiaient cette mesure. *”Il faut que nous engagions une réflexion collective sur la façon dont on organise symboliquement le départ de la vie de ceux qui, à l'intérieur de la communauté humaine, ont à ce point porté atteinte aux équilibres fondateurs du vivre en commun. Il y a toujours des nostalgiques qui viennent*

se recueillir sur cette tombe !”, lance pas donné suite à nos demandes
Bernard Maingain. d’interview.

Les autorités de Waterloo n’ont